

ABONNEMENTS

Trois Mois. . . 4 fr.
Six Mois. . . . 7 fr.
Un An. 12 fr.
En dehors du département: 15 fr.
ÉTRANGER 25 FRANCS

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 1.80
Réclames — 2 fr.
Faits locaux — 2.50

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal Politique et Littéraire

D'Intérêt Local, d'Annonces Judiciaires & d'Avis Divers

— FONDE EN 1841 —

PARAISANT LE MERCREDI & LE SAMEDI

REDACTION & ADMINISTRATION : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR

C/C/ Nantes 154-28

Directeur : A. GIROUARD

Téléphone 4-95

Samedi
7 Juin 1930

LE NUMÉRO

15 C^{mes}

Les Abonnements sont payables d'avance et l'acceptation de trois numéros engage pour une année.

La quittance est présentée à l'abonné sans dérangement pour lui.

Cruelle déception !

Les radicaux ont accueilli avec une mauvaise humeur visible le discours de Dijon. Le pain d'épice qui leur fut servi était trop assaisonné de moutarde. Ils espéraient que M. Tardieu allait leur présenter sur un plateau un bon traité de paix bourré de concessions mutuelles.

Ils oublièrent que c'est à qui a déclaré la guerre et a été vaincu qu'incombe l'humiliante nécessité de tendre la main au vainqueur et de se soumettre à ses conditions. M. Tardieu leur a offert, en novembre dernier, des portefeuilles. Ils les ont refusés. Ils comptaient encore, à cette date, sur les socialistes qui, par la suite, leur ont fait faux bond.

Non seulement ils ne peuvent plus compter sur leur aide électorale, mais leurs anciens alliés ne se font pas de faute de leur rafler des sièges.

Ils se présentent donc devant les républicains modérés en quémandeurs. M. Tardieu leur a rappelé sans ménagements que leur position tant politique qu'électorale était mauvaise et qu'ils n'étaient pas en mesure de dicter leurs conditions.

Que la majorité nationale s'accroisse à la Chambre des voix radicales, ce sera tant mieux pour la paix publique. Mais il ne saurait agir pour autant de modifier le programme du cabinet en cours d'exécution. Ce programme a l'adhésion du pays qui ne souhaite nullement que les « leviers de commande », c'est-à-dire les portefeuilles les plus importants, passent en des mains valoisien-

nes. Non seulement Daladier voudrait pour lui et pour les siens les meilleures places, mais il a l'arrogante prétention de faire sortir de la majorité le groupe de l'U.R.D., celui précisément qui a été jusqu'ici le pivot et le plus ferme soutien des gouvernements d'union nationale qui se sont succédé depuis juillet 1926.

La prétention est d'autant plus insolente que M. Louis Marin, le président de l'U.R.D., a été, pendant plus de deux années, dans le cabinet Poincaré, le collègue

d'Herriot qui ne s'est jamais avisé de le tenir pour insuffisamment républicain.

Pour qui prend-on M. André Tardieu? Daladier le croit-il capable d'échanger des partisans fidèles pour des alliés qui, à la première occasion, le laisseraient tomber?

Les valoisien, si l'on en juge par leurs avatars ces dernières années, sont extrêmement sujets à caution. Prêts à s'acoquiner une fois de plus avec les socialistes internationalistes si ceux-ci avaient voulu d'eux, ils sont prêts à réintégrer le giron de la république nationale à la condition qu'on en expulse ceux qui leur paraissent trop patriotes.

Un tel marchandage serait indigne de M. le président du Conseil. Il l'a écarté du pied. On ne peut que l'en féliciter.

Si, ne pouvant faire autrement les radicaux veulent revenir à l'union nationale désertée par eux en octobre 1928, qu'ils l'acceptent telle qu'elle est ou qu'ils demeurent ce qu'ils sont, des isolés que guette la catastrophe électorale.

Ils sont d'autant plus déçus que, trompés par de vagues potins de couloirs, ils s'imaginaient que les événements évolueraient tout autrement. M. Tardieu devait, au dire de quelques faiseurs de cancan, rendre son tablier au président de la République soit à la rentrée d'aujourd'hui, soit à celle de novembre prochain. Le chef de l'Etat aurait eu les mains libres pour mettre debout telle combinaison de concentration qui lui aurait paru opportune, avec un président pris parmi les radicaux du Sénat, les fameux leviers de commande étant livrés aux personnages consulaires de la rue de Valois et les portefeuilles secondaires abandonnés tels des os à ronger, aux appétits des centristes.

Dans cette hypothèse, le groupe Marin aurait été exclu, et l'on aurait fait du radicalisme sans le nom qui a cessé d'être populaire.

Ni M. Tardieu ni même M. Doumergue n'ont jugé digne d'eux de se prêter à cette intrigue. M. le président du Conseil est si bien décidé à demeurer à son poste qu'il a rajouté une rallonge à son programme de réformes, ce qui peut le mener très loin puisqu'il

compte y introduire ce qu'il a appelé la réforme de l'Etat.

A ce compte, il peut tenir jusqu'au élections générales de 1932. Il se peut que d'ici là, le parti radical pris collectivement continue à boudier. Mais il y aura des adhésions individuelles, peut-être plus nombreuses qu'on ne croit.

X***

(L'Ami du Peuple).

NOUVELLES EXPRESS

La Chambre discute les interpellations sur l'Indochine.

Un colis explose à l'Hôtel des Postes, rue du Louvre à Paris, aucun blessé.

Le Zeppelin a atterri à Friedrichshafen

La première pierre de l'Ecole de Puériculture est posée en présence de M. Doumergue.

Le tunnel sous la Manche est rejeté par les Anglais.

L'enquête sur l'attentat de Montreuil n'a encore rien donné.

Les banquiers signeront mardi les pièces nécessaires à l'émission de l'emprunt Young.

SITUATION GÉNÉRALE

Le discours de Dijon a été bien accueilli à l'étranger. En quelques phrases nettes, le Président du Conseil, a fixé la politique extérieure de notre pays. Il est nécessaire de revenir, souvent sur les mêmes idées et d'affirmer les mêmes principes. On devrait pourtant savoir depuis longtemps, à l'extérieur, à quoi s'en tenir au sujet de la France qui ne parle pas seulement de paix, mais qui fait œuvre de paix et qui s'applique constamment à améliorer et à consolider la paix. Pourquoi faut-il que des fanfreluches cherchent à égarer l'opinion internationale en prêtant à la France des attitudes et des intentions qui ne répondent nullement à la réalité? Ceux-là se disent menacés pour mieux menacer; ils s'efforcent d'éveiller le doute et la méfiance à notre sujet alors que leurs agissements sont singulièrement troubles et suspects. M. Tardieu leur a répondu avec beaucoup de dignité et la plus grande discrétion. Quelles initiatives a jamais prises l'Italie en matière d'organisation de la paix? Aucune. La France, elle, a non seulement soutenu les idées les plus généreuses, mais elle ne compte plus les tentatives qu'elle a faites pour créer un état de sécurité générale, car elle ne pense pas qu'à elle et ses efforts sont destinés à servir toutes les nations, grandes et petites. En ce qui concerne le désarmement, n'est-ce pas la délégation française qui propose toujours les idées les plus réalistes et la formule sécurité, arbi-

trage, désarmement, n'est-elle pas une formule française? Dernièrement, à la Commission de sécurité, n'est-ce pas encore la délégation française qui a soutenu l'idée de faire sanctionner les décisions du Conseil de la S.N.D. en cas d'agression?

La France a mis toute sa complaisance à résoudre le problème des réparations dans les conditions les plus réalistes; elle a accepté le plan Young après avoir accepté le plan Dawes, et par les accords de la Haye, elle s'est engagée à évacuer la Rhénanie dès la mise en vigueur du plan Young. La France a soutenu de toutes ses forces la Société des Nations et l'on peut même dire que sans elle l'assemblée genevoise aurait connu des heures de crise. A Londres, elle a apporté un plan pratique de limitation des armements navals; ce n'est pas sa faute si l'Italie s'en est tenue étroitement à sa fautive conception de la parité. La France travaille constamment pour la paix, mais elle songe aussi à sa propre sécurité. Notre gouvernement en ne négligeant rien de ce qui peut la sauvegarder contre des agressions possibles, sert par cela même l'œuvre de la paix qui ne peut être bien défendue que si elle associe des peuples forts se trouvant, comme l'a dit M. Tardieu, dans une position qui les dispense tout autant de l'inquiétude que de la forfanterie.

Noël MARTY.

Le vrai visage du Socialisme

Les diverses manifestations d'idées, dans les Fédérations départementales socialistes qui ont préparé le congrès socialiste de Bordeaux, permettent de voir, dit le Temps le vrai visage du socialisme.

Nettement hostile à la défense nationale, avant la guerre, résigné à en accepter les devoirs, pendant les hostilités, une minorité défaitiste du parti tapie dans l'ombre en 1914 s'était redressée, avait grandi jusqu'à devenir la majorité. Les dogmes et les doctrines avaient vaincu les forces de la raison et de la tradition nationale.

Et le Temps ajoute :

« Nous assistons aujourd'hui à la même expérience. Peu à peu le parti socialiste, qui par l'organe de quelques-uns de ses représentants déclarait vouloir incarner l'esprit des grands ancêtres de l'autre Révolution et monopoliser la République, revient à ses véritables dieux qui sont les mêmes, exactement les mêmes que ceux du bolchevisme. Pour lui la patrie est une dissipation. La défense nationale est une hérésie. Le défaitisme devient le plus sacré des devoirs. A la Fédération de la Seine, c'est la motion la plus extrême, celle de M. Maurin, que les socialistes « modérés » accusaient naguère d'être à la solde du communisme qui l'emporte.

Il est possible qu'elle ne soit pas victorieuse au congrès de Bordeaux. M. Emile Kahn a fait observer que les deux autres motions, celle des partisans de la défense nationale, celle des demi-défaitistes, réunissent plus de voix que la première. Mais pour « minoriser », la résolution défaitiste il faudra donc que les partisans de la défense nationale trouvent un compromis avec le demi-défaitisme, qu'ils mettent des conditions à la défense nationale, qu'ils fassent à l'extrême gauche des concessions. C'est là exactement ce qui s'est produit pendant la guerre, et c'est là ce qui a perdu les partisans de la défense nationale. Ils ont été emportés par la démagogie, comme ils le sont encore aujourd'hui.

Quelle leçon pour ces radicaux et pour tous les républicains! Dès que l'on fait sa part à la démagogie, la démagogie l'emporte. Dès que l'on cède sur un point tout est perdu. »

Un des nombreux avatars d'une loi mal étudiée !

Les assurances sociales ne s'en tiennent pas aux obstacles de première grandeur. Elles se hérissent de petites hies dont la moins épineuse, et l'on peut dire la moins « piquante » n'est sans doute pas celle qui voici :

Un salarié gagne 800 fr. par mois, soit 9.600 francs par an.

Il a été convenu, lorsqu'il fut agrégé dans l'emploi qu'il occupe, qu'il lui serait accordé annuellement huit jours de congés payés.

Or, voilà qu'au cours de sa villégiature, notre homme se trouve dans la nécessité de demander à son patron, pour raison de famille, huit jours de congé supplémentaires, mais non payés.

Il ne se doutait pas de l'énigme qu'il suscitait.

Car suivez bien, je vous en prie.

Son gain annuel de 9.600 francs le classait dans la cinquième catégorie et la cotisation mensuelle, pour lui comme pour son patron était de 40 francs.

Mais, du simple fait de ces huit jours non payés, il change de catégorie, et la cotisation s'abaisse du coup à 24 francs par mois.

S'il est admis qu'il soit logique en théorie de classer d'après le salaire, on ne peut s'expliquer que, ce salaire étant resté le même, c'est-à-dire, dans le cas présent, 52 francs par jour, une différence de 40 % sur la cotisation puisse résulter d'une circonstance purement accidentelle et aussi mince.

Et, cependant, il n'est pas contestable que ce serait violer la lettre de la loi que de maintenir ce salarié dans une catégorie qui a cessé d'être la sienne.

N'est-ce pas là, véritablement, un cas de plus où se révèlent l'inconstance et la fragilité de la loi que certains taxent de folle?

La colonisation blanche menacée

La révolte de l'Inde, les troubles de l'Indochine, l'agitation panaméricaine en Afrique posent, d'une façon chaque jour plus aiguë, le problème de la conservation des colonies.

Problème français certes. Mais problème international également.

« Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » est une formule à la mode. La Société des Nations la proclame, M. Briand s'en fait l'apôtre. M. Macdonald la propage.

Cependant que vaut-elle pour l'Europe? C'est ce qu'il faut bien se demander. Et, beaucoup de bons esprits estiment d'ailleurs qu'elle n'y est point sans danger.

En tout cas, ce qui est indiscutable c'est qu'aux colonies elle ne vaut rien et qu'elle représente pour la colonisation blanche le péril le plus menaçant, le plus immédiat et le plus certain.

Le fameux agitateur négro Maren Garwey, qui se compare volontiers à Napoléon et qui se proclame, un peu prématurément sans doute « président de la République libérée d'Afrique », exprime cette évidence de la façon la plus nette il déclare dans ses manifestes : « Nous dirons à l'Angleterre à la France, à la Belgique et au Portugal : « Sortez d'Afrique! Et ce sera là notre seule négociation avec ces Puissances ».

Jaillance négro, dira-t-on. Peut-être! Mais c'est à des pensées de même ordre qu'obéissent les insurgés de l'Inde et les révolutionnaires tonkinois.

Au surplus pourquoi ces gens de couleur se gêneraient-ils et prendraient-ils la peine de mesurer leur parole et de modérer leurs

actions ? Ils ne disent et ne font que ce que de mauvais maîtres européens leur ont enseigné !

La Ligue des Droits de l'Homme où les fonctionnaires et les politiciens de gauche sont si nombreux qu'ils en composent non seulement les cadres mais quasi-totalité de l'effectif, professe exactement la même doctrine. Il n'est bruit en ce moment que du scandale d'un membre influent de cette Ligue, le fameux professeur Challaye, contre lequel le ministre de l'Instruction publique, sous la pression des journaux, a dû se décider à enquêter et dont la Chambre va avoir à juger le cas.

Or, ce fonctionnaire, payé par les contribuables français, tient exactement le langage de Marcus Garvey. « Moi, Félicien Challaye, dit-il, je demande l'émancipation complète de toutes nos colonies, leur liberté absolue. Le régime de colonisation est infâme, il est contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Je voudrais que la Ligue des Droits de l'Homme pose le problème de la colonisation ».

Il est bon de se rappeler que le fonctionnaire qui professe de telles idées fut pendant la guerre détaché à la propagande française en Extrême-Orient !

C'est un comble, direz-vous ! Peut-être ! Mais c'est surtout un triste signe de temps.

En tout cas, si nous voulons perdre nos colonies il n'y a qu'à appliquer les principes de M. Challaye et de ceux qui le soutiennent. Or non seulement la Ligue des Droits de l'Homme, mais un bon nombre de politiciens radicaux et socialistes le soutiennent ! Et ce qui est grave c'est que nos gouvernants sont beaucoup plus habitués à céder à ces gens-là qu'à leur tenir tête !

INFORMATIONS

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les Ministres se sont réunis, jeudi matin à l'Élysée, sous la présidence de M. G. Doumergue.

Le Conseil a examiné dans leurs détails les différents projets de lois que les Chambres auront à discuter au cours de la session.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu jeudi.

L'OUTILLAGE NATIONAL

A la commission des Finances de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Malvy, M. Tardieu a indiqué les caractéristiques du projet relatif à l'outillage national en montrant quelle était sa place dans la politique du Gouvernement.

Depuis le dépôt du projet, il y a sept mois, le Gouvernement a reçu un certain nombre de suggestions provenant, soit de l'initiative parlementaire, soit du Conseil National économique

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France fait ressortir une augmentation de 2 milliards 171.773.755 francs, dans la circulation des billets comparativement à la semaine précédente.

FEUILLETON de L'Echo Saumurois N° 31 — 7 Juin

Le Sursaut

Par PIERRE GOURDON

(suite)

— Eulalie, je ne dînerai pas ici.
— Oh !... Moi qui faisais rôti un poulet.
— Vous le mangerez toute seule.
La duègne fidèle protesta :
— Ce serait la première fois !
Et, sachant l'art d'accommoder les restes :

— Monsieur le mangera demain, froid, avec une mayonnaise, Monsieur aime bien ça.

« Monsieur » était déjà parti. En oisif indolent, il gagna la rue du Bac, le pont royal, il longea ce beau jardin orné de parterres, de statues, qui entre le pavillon de Flore et le pavillon de Marsan, remplace les Tuileries et laisse voir le Louvre. Le soir d'été, tardif, commençait de tomber quand il atteignit les boulevards où discrets s'allumaient les réverbères protégés d'abat-jour.

Il entra au cercle, dîna au restaurant, acheva sa soirée au théâtre, cherchant en vain à se distraire. Il vit à peines les amis rencontrés, goûta du bout des lèvres les

M. DOUMERGUE AU MAROC

La résidence générale de Rabat se préoccupe actuellement de l'organisation du voyage du président de la République au Maroc.

Ce voyage aura lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

Mgr Liénart, évêque de Lille; Mgr Leme de Silveira-Cintra, archevêque de Rio-de-Janeiro; Mgr Marchetti Selvaggiani, secrétaire de la Congrégation de propagande de la foi; Mgr Rossi, assesseur de la consistoire, et Mgr Sérafini, secrétaire du Concile sont nommés cardinaux.

LA STATUE DU MARECHAL FOCH A LONDRES

Jeudi matin s'est déroulée, sur la place de Grosvenor Gardens, et sous la présidence du prince de Galles, la cérémonie de l'inauguration de la statue équestre, élevée à la mémoire du maréchal Foch.

Le général Weygand représentait le gouvernement français.

M. de Fleuriau, ambassadeur de France, et toutes les personnalités de la colonie française, ainsi qu'un nombre d'Anciens Combattants britanniques y assistaient.

LES MANIFESTANTS COMMUNISTES

Mercredi, ont comparu devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, les nommés André Mercier, 25 ans, garçon boulanger, secrétaire du syndicat unitaire, et Eugène Boucamont, 35 ans, mineur à Denain, arrêtés lors de la manifestation communiste de Denain, le dimanche 25 mai.

Mercier, inculpé de coups et d'outrages à agents a été condamné à deux mois de prison et 100 fr. d'amende.

Boucamont, potrusivoi pour rébellion, s'est vu infliger un mois de prison et 50 francs d'amende.

TEMPETES ET INONDATIONS

La véritable tornade qui s'est abattue l'autre nuit sur la vallée de Chevreuse a causé des dégâts considérables. On dirait que la nature s'est acharnée méchamment sur ce coin délicieux de l'Île-de-France, aux sites d'une harmonie si noble et si apaisante. Des maisons ravagées, des champs dévastés. Le vent et l'eau ont, semble-t-il conjugué leurs efforts pour bouleverser ce paysage charmant.

Déjà chacun s'est courageusement mis à la besogne pour relever les ruines.

LA SITUATION EST TRÈS GRAVE EN CHINE

On mande d'autre part de Tien Tsim que la situation générale de la Chine est très inquiétante et tend à tourner à l'anarchie complète quel que soit le résultat de la lutte entre les nordistes et les sudistes. Le gouvernement soi-disant national ne l'est que de nom, il est sans autorité sur une grande partie de la Chine. Les étrangers sont impuissants et dans certaines régions, telles que le Kiang, Si méridional, les vrais maîtres sont les soldats des armées battues

mets, savamment préparés pourtant, qui lui furent servis, et se demanda, au bout du troisième acte, quel était le sujet de la pièce représentée. Amis, dîneurs, acteurs, rien n'exista pour lui. Devant les tables du jeu et celles du restaurant, comme devant la scène, il ne vit qu'une chose, il n'eut qu'un intérêt, qu'un souci, qu'une pensée : on lui avait dit que Monique l'appelait.

Revenu chez soi, en dépit de sa résolution, il passa le reste de la nuit à lui écrire. Il écrivit trois lettres, différentes de ton : d'une laconique et simple, l'autre questionneuse, étonnée, presque défiante, la troisième, la plus longue et la plus sincère, où il laissa parler son cœur.

Quand l'aube vint blanchir la rue et filtrer entre les lames des persiennes, ces lettres, René les relut, les corrigea, puis, d'un mouvement brusque, les déchira toutes les trois.

Il se jeta alors sur son lit, harassé. Il céda enfin à un lourd sommeil. Quand il se réveilla, sa première pensée fut de se remettre à sa table à écrire. D'un seul jet, alors, il écrivit ce court billet :

Madame,

« Votre amie, madame Olivier de la Boyvre, a affirmé à mon ami Daumeray que je devais, pour vous être agréable, accepter l'invitation que m'adressent ses beaux-parents de passer quelque temps à la Germonière.

« J'ai peur d'être importun et de vous

qui se constituent en bandes rouges de brigands.

LA RÉVOLTE AUX INDES

Une information expédiée de Pékin à Berlin, annonce que le comité Panasiatique aurait lancé un appel à tous les peuples d'Asie, de soutenir Gandhi dans sa lutte contre la domination anglaise.

UN FILS DE L'EX-KAISER QUITTE LE « CASQUE D'ACIER »

Suivant l'Observateur raciste, le prince Auguste-Guillaume de Prusse a donné sa démission de membre de l'Association du Casque d'acier et s'est fait inscrire sur les listes du parti socialiste national.

La direction du parti socialiste national ayant officiellement déclaré que ses membres ne pouvaient pas faire partie en même temps de l'Association des Casques d'acier cette dernière annonce des repréailles.

CHEMINS DE FER PARIS-ORLÉANS

1^{er} congrès commercial de la poire de table

Ce Congrès organisé par les chemins de fer : P.O. aura lieu à Angers les jeudi 19 et vendredi 20 juin pendant la Foire-exposition.

On peut prendre connaissance du programme au secrétariat de la Mairie de Saumur, et pour tous renseignements écrire aux services du Trafic de la propagande agricole des chemins de fer P.O., 1, place Valhubert, Paris (13^e).

Cultivateurs Modernes

Quelle que soit l'importance de votre exploitation agricole,

Quels que soient les appareils dont vous êtes actuellement munis,

Vous pouvez augmenter votre rendement et remédier économiquement au manque de main-d'œuvre agricole, en utilisant convenablement l'Énergie Électrique.

Pour satisfaire à votre désir.....

Le **Bleuet Lumineux**, 45, rue d'Orléans, SAUMUR, est heureux de mettre gracieusement à votre disposition un SERVICE COMMERCIAL spécialisé dans les questions d'aménagement électrique des exploitations agricoles, grandes ou petites.

Nul n'a autant d'intérêt que lui à ce que vous soyez renseignés au mieux de vos intérêts et entièrement satisfaits d'une installation bien appropriée à vos besoins.

Faites-lui confiance et consultez-le.

AVIS

Un entrepôt d'**Eaux Minérales** vient de s'ouvrir :

5, rue du Pont-Fouchar

A BAGNEUX

Cet entrepôt est à même de livrer toutes les marques d'Eaux par toutes quantités à des prix très avantageux.

Téléphone : 4.21 Saumur.

paraître d'une ridicule fatuité en osant vous demander si c'est vrai.

« J'ai peur, en me taisant, de vous désober. »

Il ajouta simplement un mot respectueux d'hommage, il signa, il courut porter cette lettre à la poste, avant même de manger.

Quand son enveloppe eut disparu dans le gouffre béant de la boîte aux lettres, il se sentit soulagé d'un grand poids.

Ses terreurs et ses étonnements ne le prirent que plusieurs jours plus tard, alors qu'il attendait anxieusement une réponse. Celle-ci ne venait pas. Pourquoi ? Quel était le motif de cet étrange silence ? De nouveau, René inclinait à penser que la maligne et peu scrupuleuse Huguette s'était jouée de lui. Il maudissait sa crédulité stupide, et ne doutait plus que la jeune veuve n'eût été blessée par la lettre imprudente qu'il avait eu la sottise d'écrire. Et il se jougeait avec la dernière sévérité.

Aussi sa surprise fut-elle grande, lorsqu'il reçut enfin une enveloppe d'un très petit format, et bordée de noir, sur quoi il reconnut l'étréture de Monique.

« Ah ! mon Dieu ! Que dit-elle ? »

Il fit sauter le petit cachet de cire noire, aux armes des Milly, qui tenait l'enveloppe close. Il tira une carte. Il lut :

Madame Philippe Hermel

Et au-dessous, ces simples mots, brefs, mais qui disaient tout :

« C'est vrai ! »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Nos Compatriotes

Nous avons relaté en son temps que notre très jeune compatriote Mlle Claudie-Frédérique Korthals, avait été admise au Salon des Artistes Français.

L'envoi très élogieusement apprécié par les visiteurs et connaisseurs, a obtenu en plus de l'approbation des membres du Jury la « mention honorable ».

Nous ne saurions trop féliciter à nouveau la jeune statuaire dont le talent s'affirme, s'impose et retient de plus en plus l'attention des hautes sphères artistiques.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Dans la nouvelle promotion de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de l'Intérieur, nous relevons avec plaisir le nom de M. de Maillé, maire de la Salle-de-Vihiers, arrondissement de Saumur.

Nous nous faisons un devoir d'adresser au bien dévoué maire, M. de Maillé, chevalier de la Légion d'honneur, nos vives félicitations.

MÉDAILLE D'HONNEUR

L'Officiel publie une promotion supplémentaire de la Médaille d'honneur de l'Éducation physique, complétant les deux premières inscriptions au tableau d'honneur du nouvel ordre national.

Dans cette nouvelle promotion nous sommes heureux de relever pour la médaille d'or le nom de notre distingué confrère, M. Victor Dauphin, du Petit Courrier, et de lui adresser nos félicitations confraternelles.

MUSIQUE MUNICIPALE

Mercredi soir, notre Musique Municipale avait une répétition sous la direction de son nouveau chef, M. Saintigny.

Le Président, M. Neau, après avoir présenté aux sociétaires leur nouveau chef qui sera en même temps le professeur dans les écoles publiques, a invité les jeunes musiciens à suivre les leçons et cours de M. Saintigny, et, aux anciens à prêcher d'exemple par leur assiduité aux répétitions.

A la fin de la répétition un verre de mousseux généreusement offert a été vidé à la prospérité de la M. M. et à la santé du nouveau directeur.

Le prochain concert est fixé au dimanche 15 juin à 21 heures.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Conformément à son règlement la Caisse sera fermée le samedi 7 et dimanche 8 juin (Fêtes de la Pentecôte).

Les Bons de la Défense nationale, ainsi que les coupons de toute rente française échus, sont acceptés comme numéraire.

II

Enveloppé de sa glycine au tronc nouveau aux feuilles charnues, aux longues grappes d'un bleu violacé, la Germonière se dressait accueillante dans l'austère décor de ses bois.

La vue de cette patriarcale demeure apaisa le trouble de René Il savait y trouver un simple et cordial accueil.

Il y fut, en effet, reçu en ami. De M. de la Boyvre, de sa femme, de leurs filles, et même de leurs petits-enfants, c'était à qui lui témoignerait cet aimable empressement, cette satisfaction de sa présence qui fait que l'invité se dit : « J'ai eu raison de venir ».

En même temps, liberté complète. Rien de tyrannique, — comme il arrive trop souvent, — dans la manière d'exercer l'hospitalité. René pouvait aller et venir à sa guise. Il se trouvait aussi à l'aise que chez son ami Paul Daumeray.

L'absence d'Huguette, qui s'était rendue chez l'une de ses plus mondaines amies, à Deauville, achevait de rendre agréable à René le séjour de la Germonière où mettaient une si fausse note les manières tapageuses de la jeune femme et ses goûts frivoles.

Elle avait osé dire, un jour, que la table de ses beaux-parents n'était pas « épataante ». Mais, las de la saveur pimentée des mets que lui avaient tout récemment servis les restaurants à la mode où il avait

CONSEIL MUNICIPAL

Tous les membres du Conseil étaient à nouveau convoqués vendredi soir à 20 h. 30 quelques excuses furent présentées par M. le maire qui présidait entouré de ses quatre adjoints.

M. Chaix nommé secrétaire de séance prit la place de M. Reynes après lecture de son procès-verbal de la dernière assemblée et l'adoption.

Commission des Fêtes, Foires et Marchés

M. Brunet rapporteur expose le calendrier des fêtes entrevues pour la saison en cours.

Aucune objection n'intervient à ce sujet.

Commission des Finances

Rapporteur : M. Lenuc. Approbation de comptes en non valeurs. Le compte administratif des hospices se chiffre par 207.671, fr. 73. Le budget additionnel du même établissement par 273.567 fr. 32.

La question de la prorogation du bail du Marché-Couvert est renvoyée à la commission de la Voirie qui étudiera sur place avec l'avoué de la ville.

Pas de réponse au sujet de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

Il sera sursis à un nouvel emprunt jusqu'en 1931; la réfection du fronton de l'Hôtel de ville prévue pour une dépense de 115.000 fr. demande une nouvelle étude plus approfondie en outre la deuxième tranche pour le « premier secours » est imputée au budget prochain.

M. Reynes demande que le boni des collèges soit affecté à la gratuité de la 5^e et de la 6^e : renvoyé à la Commission de l'Instruction publique.

Le Conseil est d'avis de relever les taux d'allocations aux vieillards, aux femmes en couches et aux familles nombreuses.

Le maire donne lecture de tous les articles du budget additionnel qui se balance en recettes et dépenses par 852.957 fr. 37 le vote est acquis par 15 voix contre 6 abstentions.

La troupe d'Angers donnera une représentation lyrique 1 fois chaque mois d'octobre, novembre et décembre, moyennant 1.500 fr. si le succès répond, janvier et février seront gratifiés de deux autres soirées.

Le Conseil approuve le choix de M. Saintigny comme chef de musique et professeur dans les écoles.

L'ancienne balayouse sera vendue.

Le maire fait part de la démonstration de la Compagnie des Sapeurs pompiers le 6 juillet à 9 heures

Désormais les bouches d'eau dans les rues seront ouvertes de 2 h. à 3 h. l'après-midi.

Un arrêté va être pris incessamment au sujet du stationnement des emplacements gratuits et payants seront désignés, le sens unique sera établi rues St-Jean et Petite-Bilange, ainsi que la rue Maremaillette.

L'accès autorisé pour les rues St-Jean et Petite-Bilange sera par la Place-Bilange.

Le matériel d'incendie aura-toujours priorité en ville.

Discussions et échanges de vues sur le service de répurcation.

La Municipalité a confiance pour procé-

féquenté pour tâcher de se distraire, Villouissait aussi de constater que soit par goût, soit par nécessité, les La Boyvre avaient banni de leur train de maison toute étiquette. Si l'on sortait, c'était dans un break traîné par un vieux cheval que le maître de céans conduisait lui-même. A table l'on était servi par une brave fille portant la coiffe du pays, et ayant les mains rouges. Mais l'on était aussi gai que les événements et les inquiétudes sur les chers absents le pouvaient permettre; on était affectueusement simple. Les âmes planaient au-dessus du souci matériel que ne pouvait maquer de provoquer la modicité d'une fortune, réduite encore par la difficulté des temus.

— En affaires, je n'ai pas de chance, ajoutait M. de la Boyvre qui s'épanchait avec un intime ami. Mes fermiers tirent le diable par la queue, et j'ai toutes les pelles du monde à joindre les deux bouts avec mon faire-valoir. Restait ce bel héritage de ma tante de Semagne, que j'ai bêtement piécé, et tout perdu. Sans le mariage d'Olivier avec la riche héritière qu'était Huguette, sans la jolie place que vous avez fait avoir à Gérard, nous étions obligés de vendre la Germonière, et, tout liquide, qu'aurions-nous gardé ?

— Je suis touché de la confiance que vous me témoignez en me racontant tout cela, répondit Villeberrier.

(A suivre).

der à l'acquisition du terrain et faire les sondages pour les puits filtrants, un sondage coûtera 4.000 fr., le puits d'essai qui pourra devenir définitif s'éleva à 60.000 francs.

Le Conseil se réunit en comité secret à 21 h. 30.

§§§

COMITE PERMANENT DES FETES

Festival du 29 Juin

Mardi soir, le Comité des fêtes a traité des grandes lignes de son programme de la fête musicale du 29 juin.

Le comité est ainsi en voie de conduire un nombre imposant d'étrangers dans notre ville. Faisons lui confiance; soyons convaincus que le commerce local ne pourra qu'y gagner.

Comme nous le disions dans notre numéro du 28 mai, la fête commencera le samedi soir au jardin des plantes par le concert symphonique d'une chorale et d'un important orchestre de Tours.

Dimanche matin, au foyer du théâtre, congrès des musiques de Bretagne et d'Anjou; puis, concerts dans les différents quartiers de la ville.

L'après-midi, imposant défilé par toutes les Sociétés se rendant à la carrière d'Iéna généreusement mise à la disposition des organisateurs par le M. le général de Montmarin.

La se déroulera le festival; les trente sociétés s'y feront entendre; et les douze cents exécutants joueront un morceau d'ensemble.

Après un nouveau défilé de retour, la dislocation s'effectuera place de la République, où deux concerts seront donnés dans la soirée.

Enfin, à 22 heures, pour clore ces fêtes un brillant feu d'artifice sera tiré quai Wilson.

§§§

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DU SAUMUROIS

La prochaine excursion de la société aura lieu le dimanche quinze juin, l'itinéraire en est le suivant:

Visite du château des Réaux à Port-Boulet. Église et Abbaye de Bourgueil. Église de Gizeux; château de Jalesnes à Vernantes. Le retour s'effectuera par les bois de la Breille.

Départ de l'auto-car devant le garage Royer à treize heures très précises; le prix transport sera d'environ vingt francs par personne.

Pour les membres de la société qui désirent utiliser leurs autos particulières rendez-vous devant le château des Réaux à treize heures 45.

Le nombre des places dans le car étant limité, il est recommandé aux sociétaires de s'inscrire le plus tôt possible au garage Royer.

Il est rappelé que les excursions sont exclusivement réservées aux membres de la société; la participation aux frais de l'excursion est fixée à un franc par personne.

Notre Saumurois

MARIE DE BRETAGNE, ABBESSE DE FONTEVRAULT

Marie de Bretagne naquit en 1424, au diocèse de Chartres. Elle était fille de Richard, comte d'Etampes, et de Marguerite d'Orléans, tante de Louis XII. Elle avait pour père François II, dernier Duc de Bretagne et père de la Duchesse Anne, plus tard reine de France. Elle était très pieuse, très bonne, abondamment pourvue de dons de la nature. A 23 ans, elle entra à l'abbaye de Longchamps, près Paris, où elle resta une dizaine d'années.

Au début de 1478, Arthur III étant à Tours, « envoya l'évêque de Condom, maître André Le Beuf, et quelques autres à Fontevault, dans le dessein de porter l'abbesse à résigner sa Dignité à Marie d'Etampes ou de Bretagne, sa nièce. Ils en vinrent à bout, et le duc envoya aussitôt maître Jean Gaigné en cour de Rome, pour faire expédier les bulles sur la résignation ».

Marie de Montmorency, presque septuagénaire, consentit, en effet, à se démettre de sa charge en faveur de Marie de Bretagne, moyennant une rente de 260 livres. Après la condamnation du duc d'Alençon (1458), le duc de Bretagne Arthur III, quitant Vendôme, passa par Fontevault, en compagnie de Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, pour voir la nouvelle abbesse qui était leur nièce. En 1459, Marie de Bretagne reçut la visite de sa sœur, Catherine de Bretagne, dame d'Arquiel et de Tonnerre, femme du fils aîné du prince

d'Orange, et avant le mois de septembre 1460, le nouveau duc de Bretagne, François II, « fit un voyage vers le roi à Tours et vit en passant sa sœur à Fontevault ».

Marie de Bretagne, abbesse de Fontevault, mourut en son prieuré de la Madeleine d'Orléans, le 19 octobre 1477. Le duc de Bretagne, François II, frère de Marie, ordonna aussitôt que toute sa cour prit le deuil.

§§§

LIGUE DE LA MORALITÉ PUBLIQUE

CHRONIQUE DES SPECTACLES

ARTISTIC-CINEMA

Les deux films donnés cette semaine: « En Vitesse » et « Volonté », sont absolument corrects au point de vue moral.

§§§

CINEMA PALACE

« Sables Mouvants » — Drame d'origine française. Le thème n'est pas gravement répréhensible: l'impression d'ensemble n'est pas mauvaise, mais il y a une scène brutale qui ne peut convenir à la jeunesse.

« Allo... Chéri! » — Comédie Vaudeville, d'origine américaine.

Le trame est leste. Des titres et des scènes libres, des passages déplaisants.

Strictement réservé aux grandes personnes.

(Les Dossiers du Cinéma).

Etat-Civil de Saumur

Du 3 au 7 Juin 1930

NAISSANCES

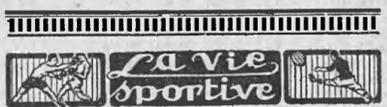
Renée Berthelot, 21, rue de Rouen.
Albert Gogendeau, 23, rue Fardeau.
Huguette Migeot de Baran, 13, rue St-Nicolas.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Léon Ravaud, monteur-mécanicien, à Douces et Pierrette Robineau, sténodactylo, 5 rue de la Croix-Duvigneau.

DÉCÈS

Jules Cœuret, 59 ans, célibataire, journalier, hôpital.
Reine Grégoire, veuve Boissinot, 89 ans, sans profession, chemin de Grenelle.



LA JEANNE D'ARC DE SAUMUR AUX CONCOURS DE LA 26^e FETE FEDERALE A EPERNAY

MM. Abel Bouffeteau, Bernard Lacoste, Aloys Massiet, René Massiet et Frédéric Moulin, viennent de prendre part à la 26^e Fête Fédérale de l'Union des Sociétés d'Équitation militaire de France à Epernay.

Malgré ce trop faible effectif, l'équipe de la Jeanne-d'Arc qui eut à concourir avec de nombreuses sociétés représentées par vingt élèves-cavaliers, a réussi, grâce aux résultats obtenus sous la direction du lieutenant Miron et de l'adjudant Lacassagne, du cadre de l'École de Cavalerie, à se classer première au point de vue équipe et cinquième en excellence.

René Massiet a obtenu la troisième place sur 26 concurrents dans l'épreuve du challenge d'équitation.

Nos félicitations aux instructeurs et aux lauréats.

CYCLISME

VELO-SPORT SAUMUROIS

Demain dimanche le Grand Prix de la ville de Saumur doté du Challenge Cossinette sera disputé pour la troisième fois.

On sait tout le succès des deux premiers grands prix de la ville de Saumur sur route, que nous devons à notre Vélo-Sport Saumurois. Quarante sept partants en 1928, cinquante en 1929 pour escalader à six reprises, la redoutable côte du château. Cette fois, la lutte se présente aussi vive mais indubitablement, l'explication décisive entre les concurrents sera encore plus crue.

Sans doute, plus de 65 régionaux auront envoyé leur demande d'adhésion lors de la clôture des engagements; dans une bataille particulièrement sévère les représentants de 7 clubs venus de Nantes, Angers, Tours,

Poitiers ou de Saumur tenteront demain après-midi, à s'imposer pour s'assurer la garde du trophée.

Parti en 1928 au sein du Moto Club Angevin, ravi l'année dernière par la solide équipe de l'Union Vélocipédique Nantaise, où donc ira demain soir, ce précieux challenge offert par les Etablissements Javic?

Enigme difficile à résoudre, mais dont l'apreté de la victoire sera suivie par un nombre impressionnant de nos concitoyens.

Rappelons que le Grand Prix de la Ville de Saumur est richement doté. Depuis sa création, il a fort intéressé nos régionaux. En outre du superbe Challenge, le montant global des prix est de 4.000 francs en espèces et renferme de nombreuses primes.

C. S.

Le comité du Vélo-Sport Saumurois prie les automobilistes et motocyclistes de s'abstenir de suivre demain dimanche les routiers au cours du Grand Prix de la Ville de Saumur.

Il serait également reconnaissant à ce que le public ne jette aucun prospectus sur le circuit afin d'éviter tout accident regrettable.

Nos concitoyens voudront bien ne pas amener de chiens et dégrager les abords des contrôles: chacun restant sur le trottoir.

Par ailleurs trois voitures automobiles seulement seront autorisées à suivre l'épreuve, par les officiels.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

S. A. G. 9439

REGATES NATIONALES

Du 14 juillet 1930

Avant programme des régates nationales qui seront organisées sur la Loire, par la Société Nautique de Saumur, le lundi 14 juillet 1930.

Ordre des courses

14 h. 30. — Skiffs, toutes catégories. — 1.500 mètres, un virage. Prix spécial, au 1^{er} débutant offert par le Président de la F.S.N.I.O.

14 h. 50. — Quatre rameurs, débutants 1.800 mètres, un virage.

15 h. 10. — Deux rameurs, juniors — outrigger. — 1.800 mètres, un virage.

15 h. 30. — Quatre rameurs, débutants, yole de mer. — Challenge André Girard-Bouvet, 2.800 mètres, un virage.

15 h. 50. — Deux rameurs, séniors — 1800 mètres, un virage.

16 h. 10. — Quatre rameurs, juniors. — 2.000 mètres, un virage.

16 h. 30. — Deux rameurs débutants — Challenge J. Jeuniette, 1.800 mètres, un virage.

16 h. 50. — Quatre rameurs, séniors — Challenge offert par le « Petit Parisien ». 8.500 mètres, deux virages.

Départs à la remonte, virages en éventail.

Vous qui allez à Lourdes soit en Pèlerins soit en Touristes, allez voir le Musée et le Cinéma Bernadette, place Monseigneur-Laurence, près la grotte.

CONGRÈS DES CLERCS DE NOTAIRES

La Fédération nationale autonome des Clercs de notaires de France et d'Algérie, qui constitue le plus important groupement de clercs, le seul qui comprenne exclusivement des clercs de notaires, le seul indépendant parce que non subventionné, tiendra son 4^e Congrès les 8 et 9 juin à Dijon, au Palais des États de Bourgogne, Salle des délibérations du Conseil municipal.

Rappelons que la Fédération a fait déposer dernièrement une proposition de loi qui a reçu le meilleur accueil en vue de la création d'une Caisse de retraite et d'Assistance pour les clercs de notaires de la France et de l'Algérie.

§§§

Les Assurances Sociales

MM. les employeurs sont informés qu'ils trouveront à la Préfecture (service des Assurances Sociales), les formules « modèle » rectifiées nécessaires pour la déclaration de leurs salariés de 15.000 à 25.000 francs. Ces formules leur seront fournies sur demande verbale ou écrite adressée au Service sus-visé.

Il est rappelé, toutefois, qu'en ce qui concerne les salariés gagnant moins de 15.000 fr. par an les déclarations modèle 1, précédemment mises à la disposition des employeurs, restent utilisables.

Le Préfet de Maine-et-Loire, Henry MOUCHET.

La pêche et les pêcheurs

L'OUVERTURE PROCHAINE

Que les fervents de la pêche à la ligne prennent patience; dans quelques jours devant la rivière claire où l'eau miroite, ils vont pouvoir s'installer. Déjà, le poisson dont on connaît le naturel nédiant à flairé l'odeur de la gaulle qu'on astique et de la nasse qu'on prépare et il est en train de chercher le fond où les herbes le protègent des atteintes de l'hameçon. Mais, il n'y restera pas longtemps; l'amorce est une redoutable tentative qui l'ira chercher dans les abris les plus obscurs et le pêcheur est un stratège de génie. En tout cas, la lutte va commencer et elle sera rude; garde-toi, je me garde!...

Des deux adversaires, l'un va pratiquer ces manœuvres d'une rive à l'autre qui semblent toujours conduire la proie à sa perte et qui cependant, l'en éloignent sans cesse, ces feintes d'assoupiement sur le sable coré qui donnent l'illusion qu'il suffirait de tendre la main pour emplir son filet et ces fuites éperdues vers des lointains inaccessibles. L'autre va connaître ces journées adorables où devant un bouchon immobile, on sommeille doucement, en rêvant de pêches miraculeuses et qui s'achèvent sans qu'on ait rien pris, qu'une insolation, une averse ou le procès-verbal d'un gendarme trop zélé.

Et, dans cette attente, brave chevalier de la gaulle, prépare tes... engins.

CHEMINS DE FER PARIS-ORLÉANS

Services automobiles

Tours-Saumur-Angers et retour

Aller :

Tours gare, départ, 8 heures. — Cinq-Mars, 8 h. 28. — Langeais, 8 h. 35. — St-Patrice, 8 h. 50. — Bourgueil, 9 h. 09. — Allonnes, 9 h. 27. — Saumur gare, 9 h. 50. — Longué, 10 h. 13. — Beaufort, 10 h. 28. — La Méritré, 10 h. 36. — St-Mathurin, 10 h. 43. — Angers gare, arrivée, 11 h. 10.

Retour :

Angers, départ, 16 h. 50. — St-Mathurin, 17 h. 18. — La Méritré, 17 h. 29. — Beaufort, 17 h. 33. — Longué, 17 h. 48. — Saumur gare, 18 h. 15. — Allonnes, 18 h. 34. — Bourgueil, 18 h. 52. — St-Patrice, 19 h. 11. — Langeais, 19 h. 26. — Cinq-Mars, 19 h. 33. — Tours, arrivée, 20 heures.

Les voyageurs paieront 0 fr. 30 par kilomètre, soit 37 fr. 50 pour chaque parcours simple de 125 kilomètres entre Tours et Angers, et vice-versa, timbre-quitance non compris. Les enfants au-dessous de trois ans seront transportés gratuitement à condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent. De 3 à 7 ans, ils bénéficieront d'une réduction de 50% du prix du voyage.

Les voyageurs à destination de Tours ou d'Angers ou de leurs au-delà seront admis dans l'auto sur présentation des billets de chemin de fer délivrés en vertu des tarifs homologués. Cette admission sera subordonnée au paiement, s'il y a lieu, d'un supplément égal à la différence entre le prix du transport automobile et le prix payé pour le billet de chemin de fer et correspondant au parcours par fer abandonné.

Les bagages ne seront pas admis dans les voitures, sauf les petits colis à main non encombrants que les voyageurs pourront garder avec eux sans gêner leurs voisins.

Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles

« Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert; à son Agence, 16, Boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, Boulevard Raspail à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George V; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du samedi 24 mai 1930

Mauvais instincts. — Ezéchiel Armand, 51 ans, carrier à Neuillé est poursuivi pour avoir frappé de coups de couteau un pauvre chien qui succomba: 15 jours de prison.

En famille. — Louis Rimbault, 65 ans, journaliste à Cuon, déroba du idre à son beau-frère: 50 fr. d'amende.

Un escroc. — Déjà condamné pour ce fait Rocharr Marcel, 39 ans, photographe à Tours comparait pour abus de confiance et escroquerie: il promettait des agrandissements, touchait des arrhes mais n'envoyait rien à ses clients: 1 mois de prison.

La chasse. — Victor Chevreux, 29 ans, domestique à Durtal est surpris à chasser de nuit sans permis et avec engins prohibés: 100 fr. d'amende par défaut, confiscation des engins et coût d'un permis de chasse général.

UNE COURTE ÉTUDE du Saumurois

VUES sur mon VILLAGE et ses environs

(Suite et fin.)

Le tirage au sort qui n'existe plus, était aussi une occasion de réunion pendant l'hiver précédent, pour les gras de la classe. Chaque conscrit à tour de rôle payait son repas. On tirait au sort pour le désigner, car le dernier devait régaler la veille du tirage et payer le petit déjeuner le lendemain matin. Les réunions se faisaient tous les samedis soirs, de façon que toutes les semaines soient employées jusqu'au grand jour où l'on partait au chef-lieu de canton, drapeau en tête, accompagnés de tambours et de clairons.

C'était ce que nous appelions faire la « noce de conscrit ».

Ma classe tira au sort au commencement de la fameuse année 1893, célèbre par sa précocité, sa grande sécheresse et la rareté de son vin.

Plus tard, quand l'âge s'avance, on est heureux de se rappeler le souvenir de ces bons camarades d'enfance, avec lesquels nous passions des heures si joyeuses, de ces fêtes charmantes, si pleines d'entrain, de ces réunions amicales où la folie de notre jeunesse s'écoula gaiement mais raisonnablement. Ces petits festins se déroulaient quelquefois dans les caves. Si dans l'année le vin n'était pas doux, on le trouvait détrempé quand même en mangeant les huîtres ensuite il s'en trouvait toujours du bon pour arroser les mets, le dessert et les chansons qui étaient toutes suivies de ce refrain entonné par tous les convives.

Il a... fort bien chanté!...

Buvons... à sa santé!...

Buvons... Trinquons!...

A sa santé.

Il a... fort bien chanté!...

Si parfois le chanteur perdait la mémoire et ne pouvait pas achever sa romance, l'occasion de trinquer n'était pas perdue parce que les chansons se trouvent au fond des verres; aussi le cœur reprenait:

Toute chanson qui perd sa fin,

Mérit', à boire', à boire', à boire.

Toute chanson qui perd sa fin,

Mérit', à boire' un verre de vin.

Tra la la, tra la la laire (bis)

Tra la la, tra la la la (bis)

Je ne vois plus rien à vous apprendre sur mon village. Vous me pardonneriez j'en suis sûr d'avoir abusé de votre indulgence et de m'être mépris sur mon peu de mérite, dans l'espoir que j'avais de vous le faire mieux connaître.

Si j'ai pu vous intéresser momentanément, si j'ai pu surtout, vous décider à venir l'admirer et amener d'autres visiteurs, je serai amplement récompensé.

Mais, me direz-vous, comment s'appelle-t-il votre village?

Vous l'avez sûrement deviné. Malgré cela je m'empresse de vous dévoiler son nom en me résumant:

- «enez voir mon pays, dans sa riche vallée
- « imablement placé, et son site charmant.
- « nommée!... sa plaine, d'épis d'or parsemée!
- « nommés sont ses vins, son coteau verdoyant!
- « vec ses caves, son clocher et sa prairie,
- « l est accueillant, de bon cœur, il votis convie.
- « e mourez pas sans voir ses vignes, ses raisins,
- « ans venir savourer les pêches de Varrains.

Juin-Juillet 1928

UN VARRINEAU.

Chambre de Commerce de Saumur

Marché du 31 Mai 1930.

CÉRÉALES	
Blé roux.....	100 kil. 118 »
Seigle.....	— 65 »
Orge de mouture.....	— 65 »
Orge de brasserie.....	— 70 »
Avoine noire.....	— 60 »
Avoine grise.....	— 65 »
Escourgeon.....	— » »
Mais.....	— » »
Sarrasin.....	— » »
FARINE — ISSUES	
Farine de froment (cylindres).....	— 170 »
— (meules).....	— » »
Son.....	— 50 »
Remoulages.....	— 60 »
Pain (taxe officieuse).....	le kil. — »
Pain (prix en boulangerie).....	— 1 90 »
FOURRAGES	
Foin.....	(selon qualité) 1,000 kil. 450 »
Luzerne.....	— 425 »
PAILLES	
Pailles de blé.....	— 230 »
Pailles d'avoine.....	— 200 »
MARCHANDISES (DIVERS)	
Noix.....	100 kil. » »
Pommes de terre.....	— » »
Beurre.....	le kil. 16 »
Œufs.....	la douz. 4 85 »
LÉGUMES SECS	
Haricots.....	» »
GRAINES FOURRAGÈRES	
Trèfle violet (selon qualité).....	» »
Trèfle incarnat.....	» »
Luzerne.....	» »

A VENDRE

Commune d'ÉPIEDS
(à 20 kil. de Saumur)
VASTES ÉTANGS
ET PATURES
(D'une contenance de 13 hectares)
Pêche et chasse
S'adresser au bureau du Journal.

Tribunal de Commerce de Saumur

Liquidation Judiciaire
de M. André CHAILLOU
ancien serrurier, 37, quai Mayaud
à Saumur

La réunion des créanciers pour recevoir le compte définitif du liquidateur, aura lieu au Tribunal de Commerce de Saumur, le mercredi 18 Juin 1930, à 10 heures.

Etudes de M^e BOISSEAU, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.
M^e GUYARD, notaire à Allonnes.

A VENDRE

EN DEUX LOTS
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Dimanche 22 Juin 1930
à 14 h. (heure légale)

En la Mairie de VIVY
Par le ministère de M^e GUYARD
notaire à Allonnes

UNE MAISON

et ses dépendances
Située à l'Oucheraie, commune de Vivy

Une Parcelle de Terre
au même lieu

Total des mises à prix : 12.000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BOISSEAU, avoué à Saumur et à M^e GUYARD, notaire à Allonnes.

Etudes de :
Maître BAUCHARD, docteur en droit, avoué, 12, rue du Marché-Noir, Saumur.

VENTE

sur surenchère du sixième en Sept Lots
au plus offrant
et dernier enchérisseur
de divers

IMMEUBLES

sis commune de MARTIGNE-BRIAND
Lesdits immeubles indivis entre les consorts Bourrichet.

L'adjudication aura lieu le samedi vingt et un juin 1930, à treize heures, à l'audience des criées du Tribunal civil départemental de Maine-et-Loire, section de Saumur, sis au Palais de Justice de la dite ville, rue Montesquieu.

Elle comprendra notamment :

Une maison sise au village de Soussigné, commune de Martigné-Briand, avec dépendances, cours, caves et parcelles de terrain. Ces immeubles d'une contenance de 37 ares 85 centiares environ. Mise à prix. 14.820 fr.

Et en outre diverses parcelles de terres et vignes, sises commune de Martigné-Briand, en six lots, sur des mises à prix s'élevant à 3.591 francs.

TOTAL DES MISES A PRIX :
18,411 francs.

N.B. — Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoué exerçant près le Tribunal civil départemental de Maine-et-Loire, section de Saumur.

S'adresser pour tous renseignements soit à :

Maître BAUCHARD, docteur en droit, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir.
Maître MOSQUET, notaire à Martigné-Briand.
Et au greffe du Tribunal civil ou est déposée une expédition du cahier des charges.

Crédit Foncier de France

Direction d'Angers
6, rue Saint-Joseph.
PRÊTS aux Propriétaires et aux communes avec amortissement. Avantages incomparables. Baisse du taux d'intérêt. Renseignements gratuits.

ON DEMANDE pour ménage, environs de Saumur, un MÉNAGE, valet chauffeur toutes mains, femme cuisinière. Deux maîtres, passent 4 à 5 mois au château, garde et entretient le reste de l'année. — Sérieuses références. — S'adresser ou écrire : M. DUCHEMIN, 24, avenue de Breteuil, PARIS VII^e.

1 FEU
pour 3 USAGES

Le Fourneau
"IDÉAL CULINA"
assure très économiquement, dans les habitations de 2 à 7 pièces :

la Cuisine
le Chauffage central
l'Eau chaude à volonté

Ce triple service est obtenu d'une façon parfaite, soit ensemble, soit séparément.

SERVIN
54, Rue du Portail Louis
SAUMUR (M.-et-L.)

DEMANDEZ
à l'Imprimerie GIROUARD & RICHOU
4, Place du Marché-Noir, 4
A SAUMUR
La Superbe Collection
DE
Menus pour Noces & Banquets

HORAIRE DES CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ETAT

PARIS (Montparnasse) — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	785	747	713	799	775	753	705 (1)	511	783	781
				RAP.			RAP.		EXPR.	EXPR.
Paris.....	7 35	9 20	15	13 06	20 50	21 50
Chartres.....	..	5 35	9 11	10 34	15 15	15 15	22 18	23 15
Courtalain, dép.	..	7 30	10 45	16 51	17 03	23 23	..
Château-du-Loir	5 42	10 07	14 12	12 28	17 50	19 50	0 54	1 25
Château-la-Vallière	6 16	10 39	14 50	20 23
Noyant-Méon.....	6 45	11 06	15 22	20 51
Linières-Bouton.....	6 53	11 14	15 31	20 59
Vernantes.....	7 04	11 24	15 42	21 10
Blou.....	7 13	11 33	15 52	21 19
Vivry.....	7 24	11 40	16	21 27
SAUMUR (Orl.) arr.	7 30	11 49	16 11	13 27	18 38	21 36	2 05	2 36
— dép.	7 55	12 12	16 55	13 29	19 30	21 50	2 09	2 40
Nantilly..... arr.	8 02	12 19	17 02	19 37	21 57
SAUMUR (Etat) arr.
— dép.	7 46	12 01
Nantilly..... arr.	7 52	12 09
— dép.	8 04	12 21	17 03
Chacé-Varrains.....	8 09	12 26	17 08
Brézé-Saint-Cyr.....	8 15	12 33	17 15
Montreuil..... dép.	8 37	12 57	17 35	13 51	19 40	20 21	19 ..	22 24	2 34	..
Thouars..... arr.	9 00	13 24	18 02	14 08	20 46	19 14	2 55	3 18
— dép.	9 15	14 55	20 56	14 15	19 20	3 31
Airvault (gare).....	9 51	15 33	21 34
Parthenay.....	10 25	16 43	22 11	14 57	20	4 25
Niort.....	11 40	20 56	23 06	15 52	20 37	5 40
Saintes.....	14 00	23 20	..	17 13	7 40
Bordeaux.....	16 10	3 38	..	19 03	9 57

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS (Montparnasse)

STATIONS	784	704 (2)	702	728	798	754	788	710	2772	770	780
	506	RAP.	720	540	RAP.					EXPR.	EXPR.
Bordeaux.....	8 25	19 ..
Saintes.....	10 28	21 30
Niort.....	..	7 46	5 44	..	12 00	..	15 47	20 38	23 ..
Parthenay.....	..	8 30	7 03	..	12 48	..	16 52	21 54	0 41
Airvault.....	7 32	17 16
Thouars a.....	..	9 04	8 40	..	13 24	..	17 49	22 49	0 50
— dép	5 08	9 11	8 45	10 ..	13 31	..	18 02	..	20 59	23 20	0 58
Montreuil.....	5 44	9 27	9 35	10 33	13 49	..	18 45	21 09	21 37	23 39	..
Brézé-S-C.....	5 56	..	9 47	10 45	18 57	21 21
Chacé-Var.....	6 02	..	9 54	10 52	19 06	21 27
Nantilly a.....	6 06	..	9 57	10 56	19 10	21 30
— dép	9 58	11 12	19 16	21 34
SAUMUR (E).....	10 03	11 17	19 21	21 36
— dép.	18 54
Nantilly d.....	6 09	11 04	19 16
SAUMUR (O).....	6 15	9 44	..	11 11	14 08	..	19 23	..	22 02	24 ..	1 33
— dép.	6 53	9 46	..	11 20	14 10	15 43	20 08	0 04	1 36
Vivry.....	7 04	11 31	15 52	20 19
Blou.....	7 12	11 39	15 59	20 26
Vernantes.....	7 23	11 49	16 09	20 38
Linières-B.....	7 34	12	16 19	20 49
Noyant-M.....	7 46	12 10	16 28	21 09
Chât.-la-V.....	8 15	12 40	16 53	21 36
Chât.-du-I.....	9 10	10 41	..	14 10	16 53	21 36
Courtalain.....	12 ..	11 47	..	16 50	17 15	1 21	2 57
Chartres.....	14 02	18 45	17 15	3 49	5 17
Paris arr.....	15 49	13 40	..	20 18	18 26	5 20	6 40

LIGNE D'ORLÈANS

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	145	3307	104	103	3319	109	3325	115	3331	135	141
	DIR.	OMN.	EXPR.	EXPR.	OMN.	EXPR.	EXPR.	OMN.	OMN.	EXPR.	EXPR.
Paris (Orsay).....	22 58	23 52	7 07	9 06	16 50	14 08	20 11	21 22
Tours..... dép.	5 12	6 32	11 42	..	13 03	15 23	16 33	19 33	20 13	23 24	1 29
Langeais.....	5 39	7 21	12 06	..	13 42	15 23	17 15	..	20 52
La Chapelle.....	..	7 43	14 03	..	17 36	..	21 13
Port-Boulet.....	6 04	7 56	12 26	..	14 12	..	17 48	..	21 23
Varennes.....	..	8 06	14 22	..	17 58	..	21 33
SAUMUR..... arr.	6 17	8 17	12 41	13 43	14 33	16 29	18 09	20 38	21 44	0 35	2 23
— dép.	6 22	8 29	12 43	13 45	14 43	16 30	18 21	20 39	21 54	0 38	2 28
St-Martin.....	..	8 40	14 54	..	18 32	..	22 05
St-Clément.....	..	8 46	15 00	..	18 38	..	22 11
Les Rosiers.....	..	8 53	15 07	..	18 46	..	22 18
La Ménitrie.....	..	9 03	13 02	..	15 17	..	18 56	..	22 27
St-Mathurin.....	..	9 10	15 24	..	19 05	..	22 34
Angers..... arr.	7 06	9 38	13 22	14 18	15 52	17 03	19 33	21 10	22 02	1 14	3 09
Nantes..... arr.	9 03	13 45	14 51	15 30	18 16	22 15	..	2 34	4 38

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	3308	120	3320	102	110	3334	116	142	136		
	OMN.	EXPR.	A. L. EXPR.	OMN.	EXPR.	OMN.	RAP.	O. L. EXPR.	RAP.		
Nantes..... dép.	..	7 10	8 47	..	9 57	12 01	14 42	16 53	18 45	22 14	23 23
Angers..... dép.	5 29	8 16	10 02	10 39	14 15	13 16	16 08	19 55	19 50	23 38	0 38
St-Mathurin.....	5 56	11 07	14 42	..	16 08	20 23	1 59
La Ménitrie.....	6 03	11 14	14 50	..	16 28	20 30	..	0 01	..
Les Rosiers.....	6 11	11 24	15 00	..	16 38	20 39
St-Clément.....	6 18	11 31	15 16	..	16 46	20 50
St-Martin.....	6 24	11 37	15 23	..	16 54	21 02
SAUMUR..... arr.	6 34	8 46	10 34	11 48	15 33	13 48	16 46	21 07	20 20	0 21	1 10
— dép.	6 38	8 47	10 36	11 58	15 43	13 50	16 48	21 18			